

English (French follows)

Question 1

We are wondering if there is any further information regarding the positions that would be recruited for. Are job descriptions available?

Answer 1

Full Job descriptions are not available at this time; however, please find below major responsibilities for both positions.

Senior Director, Capital **Major responsibilities:**

1. Strategic planning and operational oversight

In collaboration with Co-head:

- Conceptualizes, develops and leads the implementation of the Capital Division's business plans and priorities consistent with the Regulation Sector's strategic objectives and priorities.
- Provides management direction to the Division to ensure that appropriate levels of support and advice are provided to financial institutions in the interpretation and application of capital, liquidity and leverage rules, and assessing their impact on financial institutions.
- Collaborates with the Supervision Sector to identify plans and priorities for special reviews and examinations within the domain of capital and liquidity risk management.
- Develops and leads highly specialized interdisciplinary teams to deliver on the Division's plans and priorities, ensuring staff develop the requisite core competencies; creates an environment in which staff can enhance their knowledge of the principles and rationales associated with OSFI's capital approaches, and are successful in achieving results through others.

2. Policy development and regulatory monitoring

In collaboration with Co-head:

- Prioritizes and approves efforts to monitor economic and financial developments in Canada, their potential impact on Canadian financial institutions and implications for risk management and related policy development work.
- Directs the development, implementation and ongoing performance evaluation of capital, liquidity and leverage rules for FRFIs; including: the adequacy of risk measurements using standardized models or complex risk and pricing models adopted by FRFIs; the adequacy of financial instruments to meet the prudential capital requirements; and the adequacy of the liquidity and leverage of deposit taking institutions. This also requires the approval of the capital treatment of new capital instruments developed by FRFIs and the confirmation of model approval recommendations from Supervision to ensure compliance with OSFI's regulatory framework.
- Provides guidance, advice and policy recommendations to the Deputy Superintendent and Superintendent on a broad range of issues related to the Policy Development Group (PDG) of the Basel Committee and the Executive Committee of the International Association of Insurance Supervisors (IAIS), which promotes convergence of prudential standards for internationally active financial institutions. Policy recommendations and positions also identify opportunities for OSFI to reflect unique Canadian circumstances, as warranted.
- Creates a constructive challenge role within the Supervision and the Regulation Sectors, providing sound and professional expertise on national and international capital, leverage and liquidity

standards and practices to contribute to the ongoing relevancy of OSFI's regulatory and supervision framework.

- Maintains relationships with senior officials within industry, regulatory agencies and OSFI's counterparts internationally to facilitate discussions on emerging issues; advance and strategically influence the development of appropriate solutions; and negotiate OSFI's positions on matters related to capital, and leverage and liquidity standards and guidelines.

Assistant Superintendent, Risk Supervision Sector (RSS)

Major responsibilities

1. Strategic and operational planning

- Provides oversight to the planning and prioritizing of annual business plans and specialist supervision services for federally regulated financial institutions; reviews and approves plans, ensuring cost effective supervisory services and support, while maintaining consistency with OSFI's supervision mandate, related objectives and priorities.
- Directs the development and implementation of supervisory services and practice with respect to defined areas of risk, ensuring appropriate resourcing to support the delivery of specialist supervision support services; quality and consistency of the risk and control assessments, and approving findings and recommendations on technical reviews.
- Fosters collaborative working relationships with other divisions and units within the Deposit-Taking and Insurance Supervision Sectors to plan for and facilitate the effective and efficient use of resources for delivering on the Division's priorities, and ensuring appropriate levels of specialist supervision support.

2. Operational oversight and management direction

- Provides operational oversight and management direction to the Division to ensure the appropriate planning, integration of specialist resources in support of risk assessments and special reviews, and the successful implementation and administration of specialist supervision services.
- Champions a culture of continuous improvement in the performance of the Division by ensuring the effective management of resources, identifying opportunities for professional and personal development, and ownership of challenging work assignments.

3. Stakeholder relations

- Develops, maintains, and leverages relationships with and engagement of senior management of Canada's FIs and Board chairs as required in support of OSFI's supervisory mandate, solicits input, builds consensus and gains commitment to OSFI's supervision processes and adoption of related recommendations.
- Represents OSFI's interests and positions at industry conferences, standard setting bodies and other national and international fora.

4. Policy development and practice management

- Identifies emerging trends and issues affecting the financial services sector to determine implications for SSG practice, and recommends strategies, policies and practices for ensuring the ongoing relevancy of OSFI's supervision framework.
- Advances the development and ongoing implementation of OSFI's position on and approach to the Basel Accord as it relates to credit risk, trading risk and operational risk.

- Creates constructive partnerships with the Deposit-Taking and Insurance Supervision Sectors, as well as Regulation Sector and Corporate Services Sector.
 - Provides sound and professional expertise on national and international supervisory standards and practices to contribute to the ongoing relevancy of OSFI's Supervisory Framework.
-

Français

Question 1

Nous nous demandons s'il n'y a pas de l'information supplémentaire concernant les postes pour lesquels on recrute. Y a-t-il des descriptions de travail?

Réponse 1

Pour le moment, il n'y a pas de description de travail complète. Cependant, les principales responsabilités rattachées aux deux postes sont décrites ci-dessous.

Directeur principal, Fonds propres **Principales responsabilités**

1. Planification stratégique et supervision opérationnelle

En collaboration avec le directeur adjoint

- Conceptualise, élabore et dirige la mise en œuvre des plans d'affaires et des priorités de la Division des fonds propres conformément aux objectifs et priorités stratégiques du Secteur de la réglementation.
- Oriente les cadres de la Division pour veiller à ce que les institutions financières reçoivent le soutien et les conseils qu'il leur faut pour interpréter et appliquer les règles relatives aux fonds propres, à la liquidité et au ratio de levier et en évaluer les répercussions sur les institutions financières.
- Collabore avec le Secteur de la surveillance pour établir les plans et priorités aux fins des revues et examens spéciaux dans le domaine de la gestion du risque lié aux fonds propres et à la liquidité.
- Met sur pied et dirige des équipes interdisciplinaires très spécialisées chargées d'exécuter les plans et priorités de la Division, veille à ce que le personnel acquiert les compétences de base nécessaires, crée un milieu dans lequel le personnel peut améliorer ses connaissances des principes et justifications associés aux approches du BSIF en matière de fonds propres et parvient à obtenir des résultats grâce aux autres.

2. Élaboration des politiques et surveillance réglementaire

En collaboration avec le directeur adjoint

- Priorise et approuve les efforts visant à surveiller l'évolution de la situation économique et financière du Canada, son éventuelle incidence sur les institutions financières canadiennes et les répercussions au titre des travaux de gestion du risque et d'élaboration des politiques connexes.
- Dirige l'élaboration et la mise en œuvre des règles relatives aux fonds propres, à la liquidité et au ratio de levier à l'intention des IFF et en évalue sans cesse le rendement, y compris l'adéquation des mesures du risque à l'aide des modèles types ou des modèles complexes de gestion du risque et de tarification adoptés par les IFF, l'adéquation des instruments financiers pour satisfaire aux exigences prudentielles en matière de fonds propres et l'adéquation de la liquidité et du ratio de levier des institutions de dépôts. Il faut aussi, à cette fin, approuver le traitement des fonds propres des nouveaux instruments de fonds propres mis au point par les IFF et confirmer les

recommandations d'approbation des modèles formulées par le Secteur de la surveillance pour veiller à la conformité avec le cadre de réglementation du BSIF.

- Fournit une orientation et des conseils et formule des recommandations de politique au surintendant adjoint et au surintendant au sujet d'un large éventail de questions concernant le Groupe de l'élaboration des politiques (GEP) du Comité de Bâle et le comité exécutif de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), chargé d'assurer la convergence des normes prudentielles applicables aux institutions financières actives sur la scène internationale. Les recommandations et positions stratégiques sont aussi l'occasion pour le BSIF de témoigner des circonstances propres au Canada, si c'est justifié de le faire.
- Établit une fonction de remise en question constructive au sein du Secteur de la surveillance et de celui de la Réglementation pour offrir une expertise solide et professionnelle concernant les normes et pratiques nationales et internationales relatives aux fonds propres, à la liquidité et au ratio de levier afin de contribuer à ce que le cadre de réglementation et de surveillance du BSIF demeure pertinent.
- Entretient une relation avec les cadres supérieurs de l'industrie, des organismes de réglementation et des contreparties du BSIF à l'échelle internationale afin de faciliter les discussions à propos des nouveaux enjeux, de faire avancer et d'influencer stratégiquement l'élaboration de solutions convenables et de négocier les positions du BSIF sur des questions relatives aux normes et lignes directrices sur les fonds propres, la liquidité et le ratio de levier.

Surintendant auxiliaire, Secteur de la surveillance du risque (SSR)

Principales responsabilités

1. Planification stratégique et opérationnelle

- Supervise la planification et la priorisation des plans d'activités annuels et des services spécialisés de surveillance à l'égard des IFF; examine et approuve les plans en assurant la rentabilité des services et du soutien de surveillance, tout en demeurant conforme au mandat de surveillance, aux objectifs connexes et aux priorités du BSIF.
- Dirige l'élaboration et la mise en œuvre de services et de pratiques de surveillance dans les domaines de risque définis en assurant un ressourcement approprié à l'appui de la prestation des services spécialisés de soutien de la surveillance ainsi que de la qualité et de la cohérence de l'évaluation des risques et des contrôles, et approuve les constatations et les recommandations issues des examens techniques.
- Favorise l'établissement de liens professionnels empreints de collaboration avec d'autres divisions et unités du SSID et du SSSA afin de planifier et de faciliter l'utilisation efficace et efficiente des ressources pour donner suite aux priorités de la Division et assurer un niveau approprié de soutien des services spécialisés de surveillance.

2. Supervision opérationnelle et orientation de la gestion

- Assure la supervision opérationnelle et l'orientation de la gestion de la Division pour assurer la planification et l'intégration appropriées des ressources spécialisées à l'appui de l'évaluation des risques et des examens spéciaux, de même que la mise en œuvre et l'administration des services spécialisés de surveillance.
- Promeut une culture d'amélioration continue du rendement de la Division en assurant la gestion efficace des ressources, en cernant les possibilités de perfectionnement professionnel et personnel, et en prenant en charge les tâches présentant des défis.

3. Relations avec les intervenants

- Établit, maintient et utilise des relations avec les cadres supérieurs et les présidents des conseils d'administration des institutions financières canadiennes et fait appel à eux au besoin à l'appui du mandat de surveillance du BSIF, sollicite un apport, bâtit un consensus et obtient un engagement à l'égard des processus de surveillance du BSIF et de l'adoption des recommandations connexes.
- Défend les intérêts et les prises de position du BSIF dans le cadre de conférences sectorielles, de même qu'auprès d'organismes de normalisation et d'autres tribunes nationales et internationales.

4. Élaboration des politiques et gestion des pratiques

- Cerne les tendances et les questions émergentes touchant le secteur des services financiers pour en déterminer l'impact sur les pratiques du GSS, et recommande des stratégies, des politiques et des pratiques pour veiller à ce que le Cadre de surveillance du BSIF demeure pertinent.
- Fait progresser l'élaboration et la mise en œuvre continue de la position et de l'approche du BSIF à l'égard de l'Accord de Bâle dans son application au risque de crédit, au risque de négociation et au risque opérationnel.
- Établit des partenariats constructifs avec le SSID et le SSSA, de même qu'avec le Secteur de la réglementation et le Secteur des services intégrés.
- Fournit une expertise solide et professionnelle à l'égard des normes et des pratiques nationales et internationales de surveillance pour contribuer au maintien de la pertinence du Cadre de surveillance du BSIF.